



RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENCE
ANNEE 2017
ASSEMBLEE GENERALE
DU 10 JUI 2018

Chers Adhérents,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence ici aujourd'hui. Par votre nombre, vous témoignez de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre association. Vous savez que ce n'est que sur vous qu'elle peut compter.

Le rapport moral est l'occasion, une fois par an, de revisiter les actions passées, d'en faire l'analyse afin de se projeter dans un futur que nous souhaitons plein de promesses, même si nous sommes parfois conduits à revisiter la voilure de nos ambitions. Il convient, de veiller à rester sur le chemin dans lequel nous sommes engagés : celui du respect de la philosophie ayant guidé la mise en œuvre des actions entreprises.

Chaque année, depuis 1992, grâce à votre confiance, Assistance Médicale Toit du Monde développe en Inde et au Népal trois actions convergentes : santé, développement et parrainage.

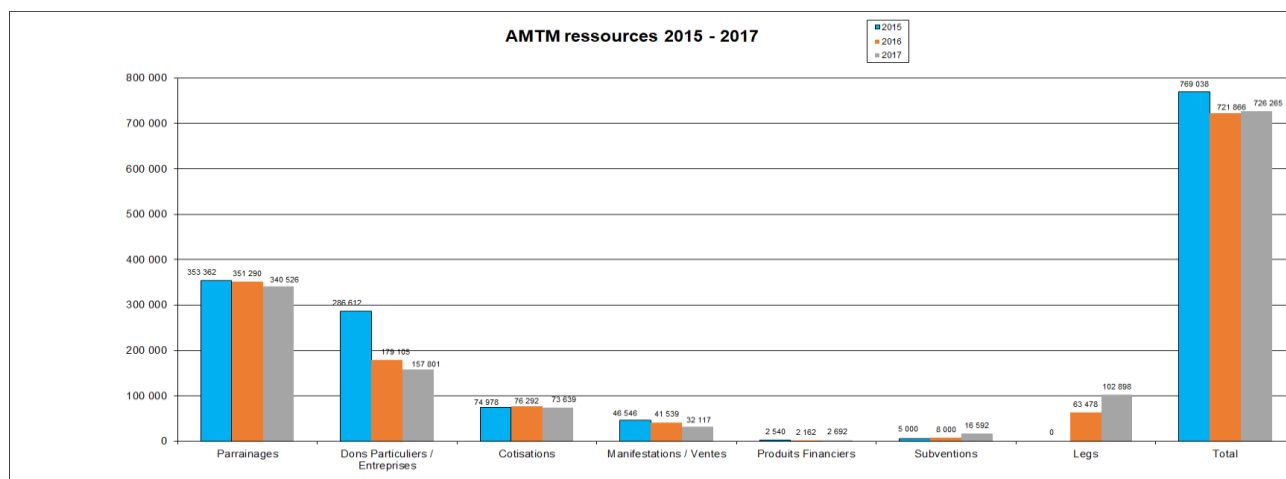
Une fois de plus les trois axes de nos actions ont été développés dans chaque site visité durant quatre missions annuelles classiques : deux au Népal, deux en Inde.

Mais la mobilisation de tous reste bien évidemment nécessaire car c'est seulement ensemble que nous pourrons atteindre nos objectifs et réaliser nos projets.

En 2017, nos **2600** membres nous ont apporté un soutien très généreux avec des ressources financières (hors reports) de **726 265 €** dont un produit exceptionnel lié au legs reçu de 102.898,12 € du Docteur Jocelyne Nicolas, médecin à AMTM.

Le résultat annuel est de 10.163 €

Ce résultat reste évidemment satisfaisant compte tenu de la conjoncture.



Les tendances sont les suivantes :

- Le secteur **parrainage**, assure toujours la base solide de l'association, indépendamment de la conjoncture. Il représente plus de la moitié des ressources de l'association. Il est cependant en recul de 3,06% et représente **340.526 €** (351.290 € en 2016).

- Les **dons** des particuliers et entreprises sont en recul de 11,89% et représentent **157.801 €**.

- Les **cotisations** sont en très légère baisse à **73.639 €** (76.292 € en 2016).

AMTM compte 512 adhérents en juin 2017.

C'est aussi le succès du Club des 200+ qui explique cette solidité. Cette ressource récurrente est un bel encouragement pour l'équipe car il s'agit de financer le cœur d'AMTM : les missions médicales et humanitaires et le siège de Nanterre.

Cette ressource permet de couvrir une grande partie des frais fixes récurrents.

- Les **manifestations-ventes** marquent une baisse (-22,68%) récoltant tout de même une belle somme de **32.117 €**. Nous avons eu 3 évènements en moins.

- Les **subventions** représentent **16.592 €** et sont en hausse cette année (8.000 € en 2016 - 5.000 € en 2015).

Astrazeneca, via la Fondation De France nous a octroyé **12.000 €** pour le financement d'une salle de soins de l'hôpital de Pharping et Talents et Partage **4.592 €** affectés au projet eau en Inde.

Ces subventions résultent de l'adéquation entre les fonds proposés et la nature des projets en cours.

- Un **Legs** : Au terme de son testament, le docteur Jocelyne Nicolas, membre actif, a institué AMTM légataire universel. Nous avons bénéficié cette année, conformément aux volontés de la défunte, d'un montant de **102.898,12 €** au titre d'un contrat d'assurance vie et de la vente d'un appartement.

Mettre AMTM au rang de ses héritiers, c'est agir pour la protection de l'enfance, des femmes et des plus démunis au Népal et en Inde.

En résumé, tout comme en 2016 le seuil symbolique de **1.000.000 €** a été dépassé en tenant compte des engagements à réaliser sur ressources affectées.

La rigueur de notre gestion nous permet de maintenir nos ratios.



NB : la part terrain inclut les engagements à réaliser sur ressources affectées

Il n'en reste pas moins vrai que, nous devons rester très attentifs : tant que la conjoncture mondiale restera maussade, c'est la mobilisation des membres qui, seule, peut faire la différence.

Dans cette conjoncture difficile, il est important de maintenir l'identité de notre association afin de différencier notre action car les donateurs sont sollicités en permanence à nos portes et pour le monde entier.

Notre équipe de membres actifs en France (**120 bénévoles et 5 salariés**, dont 4 temps partiels) a travaillé efficacement. Nos réalisations sur le terrain, où nous affectons donc plus des trois quarts de nos fonds en témoignent.

Le bilan de l'année 2017 (I) et les perspectives futures d'AMTM (II) mettent en lumière la nécessaire mobilisation de tous.

I) LE BILAN DE NOS ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

L'activité fut soutenue tant au Népal et en Inde (A), qu'en France (B).

A) Activités au Népal et en Inde

- Les missions : l'objectif d'AMTM est d'être présent sur le terrain chaque année.

Nos actions ont donc été nombreuses en Inde comme au Népal avec l'envoi de 4 missions globales qui sont le cœur de notre activité.

- Février 2017 à Kalimpong et au Sikkim (Inde)
- Avril 2017 à Katmandou (Népal)
- Août 2017 à Rewalsar et au Spiti (Inde)
- Octobre 2017 à Katmandou (Népal)

Les missions traditionnelles permettent un travail transversal en équipe.

Ces différentes missions ont permis de soigner, de vacciner, d'informer sur les règles d'hygiène de base, de remettre les parrainages, de s'assurer que l'argent a été employé utilement et de travailler à la mise en place de partenariats locaux. Vous les avez peut-être suivies en images ?, au jour le jour lorsque c'est possible, sur notre page Facebook (<http://www.facebook.com/mtm.org>) et sur notre site internet (<http://www.mtm.org>).

Quoiqu'il en soit, les actions sur l'année et les nombreux projets ont pu avancer en 2017.

A titre d'exemple :

1. Le médical

Grâce au travail des équipes de Christine Boissinot et de Nadine Arcis, les missions sur le terrain qui sont le cœur des actions médicales se sont déroulées efficacement. La prévention est une priorité constante.

Nos partenariats locaux avec des médecins et des infirmières et leurs réseaux de soins, assurent une présence efficace et rassurante.

Nos équipes médicales et paramédicales se doivent d'être des forces de propositions et de suggestions afin d'entretenir cette collaboration.

Elles doivent échanger ensemble sur leur mode de fonctionnement et sur les soins et processus thérapeutiques à apporter dans le respect des règles culturelles des deux pays que nous aidons et des suggestions de l'OMS.

En cours d'année, nos partenaires assurent aussi le suivi indispensable entre nos missions. C'est le cas, par exemple, avec les Sœurs de Cluny à Kalimpong en Inde.

Pour ces dernières, l'aide a été affectée à leur campagne annuelle de chirurgie, à l'approvisionnement en médicaments des 8 dispensaires locaux de la région (établissements qui effectuent au total plus de 30.000 consultations par an).

Les Sœurs sont un bel exemple de partenariat de confiance dans la durée.

Les besoins du secteur médical restent vitaux. Mais il y a tout lieu de penser que le budget de celui-ci sera en forte évolution dans le futur.

En effet, désormais, et c'est tant mieux, le Népal, comme l'Inde, ont désormais des structures hospitalières qui permettent des examens onéreux dans un système où la protection sociale n'existe pas : échographie, scanner, IRM qui s'avèrent évidemment utiles mais qui nécessitent des fonds.

En 2016, j'avais attiré votre attention sur le développement du Cercle Santé. Nous avons eu 4 donateurs supplémentaires ; il faut maintenir cette dynamique.

De beaux projets de santé publique sont en cours !

L'appel de fonds de chirurgie de décembre 2017 a récolté plus de 15.468 € de dons au 31 décembre 2017.

Concernant le projet Hépatite B, 350 personnes ont été dépistées en 2017 et 1000 personnes ont été vaccinées.

Et la campagne Ophtalmo bat son plein !



2. Le développement

La Commission projets reste techniquement très importante. Elle permet en amont de monter des projets sérieux.

Je remercie vivement tous ses membres pour tout leur travail d'analyse des projets.

Quelques exemples des réalisations :

<p>Solde projet séisme : 11.500 € Construction cuisine Godawari retreat center Népal</p>	
	<p>Stockage et filtrage eaux de pluie : 2.620 € Jangsa Dechen Chöling Inde</p>
<p>Solde projet séisme : 8.050 € Réfection bâtiment OSC Népal</p>	
	<p>L'opération "Kit hygiène », qui a fait ses preuves, est étendue à tous nos sites. Il s'agit de fournir à chacun les éléments de base nécessaires à une bonne hygiène : 5.000 €</p>
<p>Opération Sweet Dream : 2.400 €</p>	

3. Les parrainages

L'association, début 2009, a passé un cap symbolique avec le **1.000ème parrainage**.

La récurrence des parrainages, avec la propriété de nos locaux de Nanterre est un important gage de pérennité de l'association.

- 952 parrainages au 31 décembre 2017 (48% de filles et 52% de garçons).

Le plus jeune filleul a 2 ans et le plus ancien, 93 ans !
35% ont moins de 18 ans, mais 62% ont moins de 30 ans.
12% ont plus de 60 ans.

60% sont des parrainages collectifs et 40% des parrainages « indépendants »

Des éléments expliquent la baisse du nombre de filleuls

- L'impact de l'arrêt du site du BABS se fait encore sentir.

Il y a eu cette année 98 arrêts.

La nouveauté, c'est que sur ce nombre 30% sont des arrêts de parrains (décès des parrains, départs en retraite et soucis financiers)

Les nouveaux parrains sont plus difficiles à trouver car notre réseau est déjà très sollicité.

Ensuite vient le départ des filleuls arrivés en fin de cycle scolaire.

Il s'agit d'enfants suivis depuis les débuts d'AMTM, le simple renouvellement de ces départs nécessite plus d'une centaine de nouveaux parrainages par an.

Un important travail de fidélisation permet de conserver les parrains.

Enfin, le décès des réfugiés tibétains très âgés.

Un message clé ! Il nous faut rajeunir notre réseau de nouveaux parrains et TS y aide en nous connectant à la nouvelle génération.

De façon plus générale, les parrainages sont suivis tout au long de l'année par Sabine JAUFFRET, Nicole COLLIN, Sophie MOUTERDE et tous les référents de sites.

Leur nombre impose une organisation efficace pour maintenir la qualité de notre aide.

Nous pouvons saluer le gros travail de toute l'équipe et son énorme travail de fidélisation lors des départs de filleuls et de recherche de nouveaux parrains...

Pour nous chaque arrêt a un impact et chaque nouveau parrainage compte !

Et il n'y a pas de petites aides : c'est le "travail de fourmi" qui porte ses fruits dans ce domaine.

Chaque personne qui arrête impacte le résultat global !

Ce sont des engagements forts.

AMTM compte désormais **29 sites d'intervention**, dont 28 avec des parrainages.

Chaque mission sur le terrain nous rappelle le soutien vital, financier et psychologique, que constitue chaque parrainage.



B) Activités en France

1. Animation de la page Facebook AMTM

Elle compte **1900 likes** (soit +9%. 1750 en 2016) en 1 an <http://www.facebook.com/amt.org>

C'est un bon moyen de rallier de nouvelles personnes pour AMTM. Elle permet d'informer les membres de manière réactive et « virale », les publications les plus appréciées étant les photos quotidiennes en mission...

Cet outil permet aussi de communiquer facilement et rapidement avec des communautés mondiales, comme les fans d'Il Divo et notre Parrain Sébastien Izambard.

2. Envoi d'une newsletter mensuelle aux 2600 membres dont nous avons l'adresse E-mail

Il s'agit d'informer régulièrement sur l'emploi des fonds recueillis et d'avertir des événements (missions, fêtes, concert, etc.). La collecte des adresses E-mails reste prioritaire.

3. Envoi de notre revue annuelle « Toit du Monde » à nos 2600 membres

L'impression n'est plus offerte et AXA ne prend plus en charge le mailing postal.

Cet objet de communication reste efficace et permet aussi de développer des articles de fond.

Les revues sont aussi un bon moyen de faire découvrir nos actions à de nouvelles personnes.

4. Myriade.

La base, en ligne, « **Myriade** », sécurise AMTM et permet d'améliorer nettement notre gestion et d'accompagner le développement.

Nous avons eu, en 2017, 3 nouveaux exports dont :

- L'export *anciens donateurs n'ayant pas donné depuis 10 ans*, a certes, fait baisser le nombre "officiel" de nos donateurs, mais a surtout permis de grosses économies de frais postaux nécessaires vu l'arrêt du partenariat avec AXA.

- L'automatisation et amélioration des exports listings liés aux parrainages, a également permis un gain de temps et d'énergie dans la préparation des missions.

Franck GILLE a fait une refonte totale de l'interface utilisateur (écrans de l'application) pour une présentation plus claire des informations à l'écran et des ajouts de tableaux dynamiques pour les listes, avec filtres et tris, facilitant l'accès à l'information recherchée.

5. La migration de notre logiciel de comptabilité Sage en version Sage on line cloud (plus de sécurité, sauvegardes et évolutions des versions gérées par Sage, accès web de partout) pour la trésorière et la comptabilité, est faite.

4. Actions habituelles

Plusieurs autres actions ont été menées pour assurer le budget des missions et le fonctionnement de l'association et notamment :

- La **fête de Noël** reste un pilier du secteur manifestation, elle permet d'informer nos membres, d'en rencontrer de nouveaux, de passer un bon moment ensemble...

Notre traiteur, Mario Martini de la société Fennix, avait trouvé un beau lieu en bord de Seine à Sèvres (à tarif associatif car nous sommes une association du 92) : la base nautique de l'Île de Monsieur.

Une joyeuse fête : des activités pour les enfants (maquillage, clown), un photo-call avec le Père Noël offert par l'agence YUZU étaient au rendez-vous de décembre 2017 avec pour recettes **24.077 €**.

Malheureusement les entrées sont en baisse.

Nous avons en 2017 souhaité marquer davantage son caractère et son identité au profit des populations que nous aidons, afin aussi de se différencier des autres associations. Les nouveaux produits ramenés par les équipes (décorations de Noël, statuettes, tisanières) ont eu un grand succès comme nos autres stands.

Merci à toute l'équipe Évènement pour ce très gros travail préparatif tout au long de l'année.

- **La "Course des Héros"** de juin 2017 avec 70 collecteurs dont 23 membres de la Société TalentSoft a rapporté **43.000 €**.
- **La 5ème "Coupe du directeur"** au Golf de Forges les Bains, organisée dans l'harmonie et la discrétion, par notre ami Stéphane Schaepelynck a rapporté **5.810 €**.
- Le « **crocodile rouge** » que Richard Orlinski avait offert à AMTM l'an dernier a été vendu aux enchères sur Ebay pour **3.363 €**.
- **Vente de calendriers et de cartes** : **3566 €** de recettes.

Le calendrier reste un excellent moyen de faire durablement connaître AMTM.

En 2017, c'est André Darmon de l'agence StratNum et Michèle WEBER qui nous ont offert la conception graphique de celui-ci.

Amélie Clavier a conçu 2 nouvelles cartes postales pour Amtm pour renouveler nos offres.

**En réalité, sans une mobilisation de tous, il n'est pas possible d'atteindre un tel objectif.
Bravo et merci à tous, donateurs, bénévoles, adhérents et salariés.**

II) LES PERSPECTIVES POUR LE FUTUR

Malgré une conjoncture qui reste peu dynamique, le souhait de tous est de voir croître notre aide car il est vrai que les besoins sont énormes.

<https://www.leparisien.fr/economie/les-francais-moins-nombreux-a-donner-aux-associations-en-2016-04-12-2017-7431933.php>

a. Les outils de communication modernes.

Avoir un nouveau site web www.amtm.org est gros chantier très attendu.

Une refonte aux normes actuelles pour l'adapter aux usages mobiles avec l'adoption d'un « Responsive Design » permettant une lecture facile quel que soit l'outil utilisé (ordinateur, tablette, mobile...).

C'est crucial pour le futur car l'accès internet (et donc les dons en ligne ou les parrainages par exemple) se fera bientôt majoritairement avec des outils mobiles...

Notre site a reçu **9.000 visites** durant l'année 2017. C'est une baisse logique soit -37%. (15.000 en 2016)

Les réseaux sociaux prennent le devant de la scène internet... il nous faudrait sans doute désormais animer une page INSTAGRAM et valoriser notre page sur TWITTER.

Michèle Weber a présenté au CODIR (Comité de Direction, voir § d) la nouvelle arborescence et approche graphique du site.

b) Assurer la pérennité des frais fixes.

1) Organiser des **manifestations récurrentes** :

De ce point de vue, La Course des Héros, La fête de Noël et Le trophée de Golf AMTM ont parfaitement joué leurs rôles.

Malheureusement, 3 événements n'ont pas eu lieu : l'exposition AMTM Art'Expo, la soirée Elle-Vino et la loterie IL DIVO alors que ces manifestations optimisées sont nécessaires.

2) Promouvoir le **Club des 200+** :

Il s'agit de trouver les membres qui acceptent de financer le cœur d'AMTM, à savoir les missions sur le terrain ainsi que le fonctionnement du Siège.

C'est donc l'action la plus utile pour la pérennité d'AMTM.

Le nombre d'adhérents est en légère baisse, on compte 196 membres fin mai 2017.

Le Codir a donc décidé pour ne pas se limiter à le renommer Le Club.

Le Club finance le cœur de notre action : nos missions médicales et humanitaires annuelles et le fonctionnement du Siège. Cette ressource annuelle pérenne pour AMTM est incontournable.

Il convient d'accroître ce cercle de donateurs.

Je tiens à remercier très chaleureusement tous nos donateurs pour cette aide !

3) Développer le **Cercle santé**

L'axe médical doit lui aussi avoir des ressources régulières, ses besoins étant récurrents (missions sur le terrain, opérations chirurgicales, achats de médicaments...).

Il compte désormais **65** membres.

Il a été en croissance en 2017 car les besoins d'aides médicales sont très importants.

Il faut poursuivre.

4) Développer les **Dons de Fonctions**

Certains membres souhaitent un engagement durable sans relation personnelle avec un filleul. Ils peuvent ainsi financer un poste crucial : une infirmière, un cuisinier, une femme de ménage..., voire un poste transverse (correspondants AMTM).

4 nouveaux donateurs ont été trouvés grâce au travail de l'équipe en charge de ces dons, notamment Claude et Laurent BICHON. Nous avons 41 donateurs qui financent 22 fonctions.

Il faut remarquer que certains proviennent de l'arrêt de parrainages.

5) Développer les **Dons en nature**

Ces nombreux dons en nature, allégeant nos dépenses, sont une aide très précieuse (valorisée ou non dans nos comptes) : Maison Fennix (buffet de la fête de Noël), Strategik & Numerik - M. André Darmon (conception graphique), Qatar Airways (billets d'avion à tarif groupe et gratuité des excédents de bagages), Europe 1 (Spots publicitaires).

Nous cherchons toujours des nouveaux partenariats (mailings, frais postaux, tee-shirts offerts pour la Course des Héros, petits matériels médicaux, petits jouets légers, gants de ski etc.)

6) **Renouvellement des ressources Humaines**

Le recrutement de nouveaux bénévoles professionnels reste une priorité.

Il est clair que ceux qui étaient actifs en 1992 (voire 1990 pour les prémisses), ne peuvent être tous présents 26 ans après.

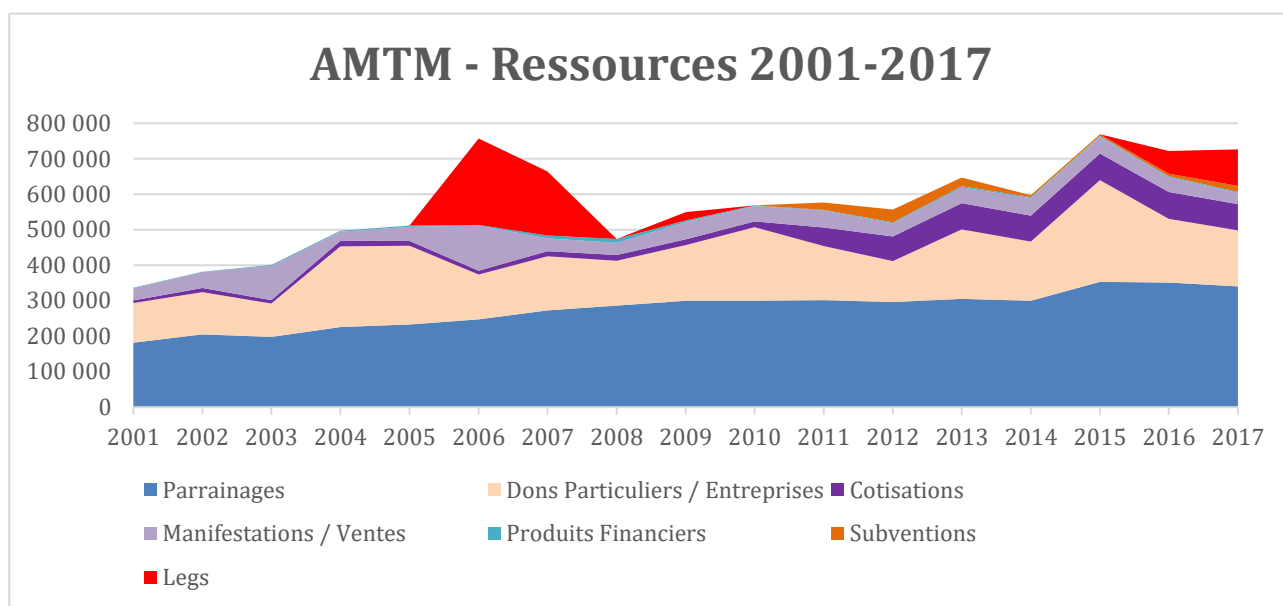
Un **renouvellement** des forces vives est donc nécessaire. Le plaisir de tous ceux qui sont engagés est indispensable.

En outre, notre monde se complexifie et se spécialise sans cesse et de nouvelles compétences sont nécessaires.

Françoise PACHULSKI a recruté 5 personnes tous secteurs confondus (développement, mailing, photographe, marketing ...)

De nombreux secteurs ont des besoins non pourvus : Comptabilité, Produits dérivés, Recherche de partenariat, Subventions, Parrainages, Community manager...

Les besoins sont en ligne <http://amtm.org/top-menu/agir-avec-amtm/devenir-benevole.html>



c) Une approche nouvelle de fonctionnement : la création du CODIR le 3 mai 2017

J'ai souhaité créer dans le cadre de mon mandat un CODIR dit comité de direction.

C'est l'organe essentiel du pilotage de la stratégie d'une association avec bien entendu, le Conseil d'administration qui avait été dynamisée par mon prédécesseur, Laurent CHARBONNIER.

Compte tenu de l'accroissement de l'activité, de son professionnalisme, il est apparu important d'avoir un organe supplémentaire.

Le CODIR n'est pas forcément un des organes décisionnaires d'une association.

En ce qui concerne AMTM, il réunit les principaux secteurs et j'ai souhaité y associer Marc GILLE, notre Directeur des opérations.

Il s'agit d'un véritable moment d'échanges et de réflexions permettant de partager les directions stratégiques, de voir comment les choses avancent afin de pouvoir présenter les décisions au Conseil d'administration avec des dossiers nourris, réfléchis et argumentés.

Les membres du CODIR actuel qui ont accepté d'y participer à ma demande sont :

- Sabine JAUFFRET, vice-Présidente et responsable des parrainages,
- Nadine ARCIS, Responsable pharmacie,
- Christine BOISSINOT, Responsable médical,
- Nicole COLLIN, Responsable adjointe des parrainages,
- Marc GILLE, Directeur des opérations,
- Sylvie GOSSELIN, Trésorière,
- Françoise PACHULSKI, Responsable DRH,
- Michèle WEBER, Responsable Marketing et Communication.

Le CODIR permet de mieux appréhender ce que l'association veut développer pour faire des choix en cohérence avec ceux du Conseil d'administration et de sa Présidence.

Force est de constater que le cerveau d'un Directeur des opérations ne fonctionne pas comme celui d'un DRH, encore moins comme celui d'un Responsable Marketing-Communication ou Médical ou Pharmacien !

La confrontation entre ces différentes visions de l'association aide à avoir une vision plus globale en intégrant les contraintes et les objectifs de chaque secteur présent autour de la table.

Le dialogue s'engage afin que toutes les Directions de l'association puissent bien travailler ensemble. Je crois pouvoir dire que les membres de ce CODIR ont apprécié cette démarche.

Le premier CODIR a donc eu pour but d'expliquer son utilité, son but et son action et de lister les sujets qui devaient être traités au cours de mon mandat.

Les sujets retenus sont :

- Politique de rémunération
- Rôle et fonctionnement : politique sortant/entrant et charte des bénévoles
- Charte des bénévoles
- Rôle et fonctionnement : Définition de fonction : méthode et exemples de poste
- Pharmacie, analyse de ce que cela nous apporte, intérêt de la garder ou non
- Billet d'avion au meilleur prix
- Évolution des parrainages après la classe 11 et 12
- Construction d'une équipe marketing et de la communication

Certains sujets ont même été suggérés lors des réunions des membres actifs.

Il s'agit majoritairement de sujet d'organisation, de gestion et de management sur le terrain et au Siège.

Ensuite nous avons priorisé les sujets afin de les répartir pour organiser des groupes de travail et faire des propositions au CODIR et bien entendu au Conseil d'administration.

A ce jour, sur l'année 2017, en plus du lien que cela a pu créer entre les différents responsables de secteur, de la dynamique engendrée de ce fait, 3 sujets ont été traités sur fin 2017 :

- Une charte des bénévoles a été mise en place,
- L'analyse du rôle de la pharmacie a été finalisée,
- Michèle WEBER a été nommée avec l'accord du CODIR puis à l'unanimité par le Conseil d'administration, Directrice du marketing et de la communication.

Les membres actifs ont été informés de la création de cette nouvelle direction en date du 1er décembre 2017.

Les Savoir-faire sont recherchés dans les domaines suivants :

- Etudes de marché pour une meilleure connaissance des donateurs et des parrains et des autres associations

- Communication digitale (web, réseaux sociaux, ...)
- Presse et relations publiques
- Chef de pub : gestion des fournisseurs, des devis, gestion de la relecture, suivi imprimeur, objets publicitaires
- Recherche de fonds auprès des entreprises et organismes publics ou privés, mécénat de compétence
- Développement des Dons auprès des particuliers
- Développement des Parrainages

Les groupes de travail qui se sont formés à la suite de la répartition des sujets sont ouverts. Tout membre actif de l'association est le bienvenu pour aider chaque membre du CODIR à avancer dans la réflexion globale sur le positionnement d'AMTM pour notre futur.

Les sujets non traités en 2017 seront travaillés et finalisés en 2018.

d) Le partenariat TALENTSOFT

Nous avons annoncé à l'Assemblée générale en juin 2017 la mise en place extrêmement récente d'un partenariat dans le cadre de la RSE (Responsabilité Sociétale Entreprise) avec l'entreprise TALENTSOFT qui nous accueille ce jour.

La loi dite Grenelle II demande désormais aux entreprises de prendre en compte dans le cadre de leurs activités, le plan environnemental, social et sociétal.

Dans le cadre de cette démarche, la TALENTSOFT déjà partenaire d'AMTM sur des opérations ponctuelles, a souhaité concrétiser la démarche de ses collaborateurs aux côtés d'AMTM entre autres.

La démarche RSE est un partenariat gagnant-gagnant.

Pour l'entreprise c'est un outil collaboratif qui permet d'impliquer ses collaborateurs et d'optimiser une démarche, de développer, voire de changer des pratiques développées dans l'entreprise se fixant ainsi des objectifs à atteindre pour améliorer l'impact social ou environnemental en travaillant avec une ONG.

L'entreprise se donne ainsi les moyens de développer des objectifs ambitieux et réalistes dans le cadre de son projet RSE.

Il renforce la communication interne et aide dans de nombreux secteurs.

TALENTSOFT a souhaité agir en particulier sur le domaine de l'éducation. C'est dans cet esprit qu'AMTM a été choisie.

TALENTSOFT

En 2017, ce partenariat historique renforcé sur proposition de ses fondateurs s'est concrétisé de la façon suivante :

- Réunion des membres actifs et Assemblée Générale dans les locaux prêtés par TALENTSOFT à BOULOGNE BILLANCOURT, dans un univers convivial, moderne, permettant à AMTM des économies de budget de fonctionnement.

- Don de 8 PC (5 tours informatiques et 3 portables ressentis et puissants) ayant permis le renouvellement total du parc informatique de l'association et de remplacer le serveur obsolète. La migration vient d'être faite par Franck et Marc GILLE.
- Participation de 4 collaborateurs de TALENTSOFT aux missions Népal, (deux à la mission de printemps, deux à la mission d'automne)
- Participation à l'évènement « Course des héros », avec une équipe de 24 collecteurs TALENTSOFT sur un total de 71, ayant permis d'atteindre notre objectif de **40.000 €**.

AMTM tient à remercier particulièrement la Direction générale de l'entreprise et ses co-fondateurs et en particulier Jean-Stéphane ARCIS et Alexandre PACHULSKI dont le rôle a été bien évidemment essentiel pour stimuler ce partenariat et accroître l'attention de ses salariés.

A ce titre, nous remercions particulièrement Mélanie LAPREE et Xavier MONTY, partenaires quotidiens de nos actions.

AMTM souhaite établir avec TS des relations de long terme et faire que cette action collaborative progresse dans la confiance déjà établie.

L'étape de la rencontre et de la naissance de ce partenariat étant désormais faite, nous devons pour les années qui viennent construire celui-ci en fonction de la double logique associative/entreprise, de partage d'expertise et de compétences, l'innovation conjointe devant se faire dans les valeurs fondamentales de l'association AMTM.

e. L'évolution locale

Il s'agissait, dès mon arrivée à l'association AMTM d'un élément moteur.

A titre personnel, j'ai pu m'en réjouir dans le cadre de ma précédente mission de Directrice du Développement. De nombreuses affinités sont nées avec nos correspondants locaux en particulier au NEPAL, particulièrement performants, dynamiques et professionnels, dont les correspondants « santé », ainsi que bien évidemment nos correspondants et amis de toujours, Éric et Kunzang chargés de l'action locale.

Ces derniers vivent au Bhoutan depuis juillet 2017.

Dolma Lhamo qui était l'adjointe de Kunzang, très bien formée par elle a été nommée manager de l'équipe locale au Népal en octobre 2017.

Compte tenu de cette situation, il a été mis fin à la maison AMTM dans un souci de bonne gestion de l'argent des donateurs.

L'année 2017 nous a donc demandé une adaptation et imagination pour travailler et réfléchir au-delà du partenariat des personnalités locales.

Il est important de diffuser et de rencontrer des associations locales de terrain professionnelles ayant connaissance des usages en particulier culturels :

- L'association HELPING SPIRIT nous héberge administrativement,
- L'association SARAHA FOUNDATION dont la Présidente est également la Présidente Népal de l'association NYOP avec qui un premier partenariat avec AMTM avait été créé, s'occupant des jeunes étudiants, a été une formidable rencontre.

Celle-ci dont les valeurs sont semblables à AMTM, propose entre autre à des femmes vivant dans des régions assez lointaines de KATMANDOU ou dans sa banlieue proche, après entretien individuel, laissant imaginer fortement que celles-ci sont victimes de violences physiques et morales, ainsi que leurs enfants, de les faire venir à KATMANDOU afin de leur proposer des formations professionnelles qualifiantes de types : Esthéticienne, Couturière, Artisan bijoutier, femme de chambre et personnel de sécurité.

L'association SARAHA FOUNDATION leur fournit la formation professionnelle qualifiante et les aide à trouver un logement et à scolariser leurs enfants.

Des achats de bijoux ont été faits pour la fête de Noël 2017.

Un partenariat réel pourrait être consacré avec cette association en 2018.

C'est ainsi qu'en 2017, j'ai poursuivi l'action, l'héritage et tenté de construire le futur tout en travaillant ensemble dans la joie et la simplicité, ce que j'espère vous ressentez !

Pour 2018, la dynamique est bien engagée.

- Notre appel de fonds "Ma trousse scolaire" a récolté **5.366 €** à ce jour.
- La 6^{ème} Course des Héros de Paris avec 59 collecteurs dont 14 de TS avec un objectif de 40.000 €.
- La fête de Noël sera de retour à Paris le 2 décembre 2018, place de la Madeleine. Nous y espérons un retour des entrées !
- Le CODIR propose pour la première fois une politique salariale et l'équipe Parrainages a déjà présenté un travail exceptionnel et professionnel sur l'évolution des parrainages après la classe 10 et 12.
- Les missions Népal (avril) et Inde (mai) se sont déroulées efficacement avec un début de cours de sensibilisation sur le respect du corps et le harcèlement sexuel, idée à laquelle je suis particulièrement attachée et qui me semble juste, nécessaire et indispensable. AMTM est résolument engagée dans cet effort.

De nouveaux projets sont en cours et seront concrétisés, je le souhaite, par le Conseil d'administration, afin de continuer à aider au mieux les populations défavorisées en INDE et au NÉPAL. Elles nous montrent au jour le jour qu'en dépit des difficultés de la vie, le sourire continue ainsi que la vie, et nous rappellent, en particulier lors de nos missions, la définition de la solidarité.

« Courir pour un sourire » est notre slogan de la Course des Héros 2018.

Il est donc le mien cette année.

J'espère vraiment qu'il sera le vôtre et que vous continuerez à suivre AMTM et à me soutenir dans cette mission de Présidente.

Merci à tous pour votre confiance et votre engagement.

La Présidente,
Nathalie JAUFFRET